



Nouvelles "créatures" et uniformisation

Par Jean Blairon

Dans une contribution précédente, nous avons tenté une analyse préventive des effets possibles de l'introduction d'une nouvelle norme pédagogique dans l'aide à la jeunesse : l'obligation pour les services mandatés d'élaborer un projet éducatif individualisé pour chaque jeune qui leur est confié.

Nous avons effectué cette analyse en envisageant cette situation sous le mode de l'insertion dans l'univers des pratiques d'une « créature » technique, créature dotée de sa logique propre, avec les risques de débordements que cela comporte : l'image de référence est la créature imaginée et fabriquée par le Docteur Frankenstein, qui échappe comme l'on sait à son concepteur.

L'examen des composantes de la dite créature nous a conduits à proposer une conceptualisation de référence qui permettait de mettre en tension critique plusieurs de ses effets possibles.

Nous avons par exemple indiqué que la « créature » était susceptible d'un usage qui tendrait à limiter les effets d'embrigadement que peuvent produire les institutions fermées. Le concept d'embrigadement, issu de l'analyse institutionnelle, nous a aussi permis de pointer un effet possible en sens inverse : l'instauration d'un embrigadement immatériel qui n'aurait malheureusement rien à envier au premier.

En nous appuyant sur une distinction du contrôle et de l'évaluation, nous avons sug-

géré que le P.E.I. pouvait être mis au service d'un contrôle cohérent et pertinent assumé par les pouvoirs publics, soucieux de limiter au nécessaire leur ingérence dans la vie des familles. Toutefois, la traduction de ces normes de contrôle en « objectifs », si elle devait suivre un modèle trop opérationnaliste, pouvait aussi faire basculer cette intervention dans une manière d'instrumentalisation de la vie quotidienne.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'administration de l'aide à la jeunesse a opéré des choix très clairs en ce qui concerne le P.E.I. ; rien, dans les attentes de l'administration à cet égard, ne favorise ni n'impose le recours à une logique de fond d'inspiration opérationnaliste. Une lettre précisant les dites attentes a été en effet adressée à tous les services et on peut se réjouir de cet effort d'explicitation et de transparence.

Il importe cependant de voir que le P.E.I. n'est qu'un exemple parmi d'autres, dans de nombreux secteurs, de créature traversée par des enjeux fondamentaux pour la pensée critique.

Pour bien percevoir ces enjeux, il convient évidemment de discerner les logiques de fond qui les portent, parfois involontairement d'ailleurs.

Parmi ces logiques de fond, nous trouvons de fait le recours à une pensée inspirée de l'**opérationnalisme**, qui se présente comme un « progrès » dans la conception de l'action. Cet outil de « modernisation »



constitue au contraire une régression inquiétante, comme nous allons essayer de le prouver.

Il est en effet important de reconstituer la filiation de ce « progrès » (certains verront probablement là une tendance à la « professionnalisation » de l'action), en montrant qu'il constitue en réalité une fantastique régression vers ce qu'Herbert Marcuse appelait la tendance à l'« administration totale ».

Le triomphe de la pensée unidimensionnelle

Au milieu des années soixante, Herbert Marcuse publie un « essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée »¹. Il s'inquiète de constater la perte de l'indépendance de la pensée dans une société qui met en avant une capacité sans précédent à satisfaire les « besoins » individuels² :

« Le confort, l'efficacité, la raison, le manque de liberté dans un cadre démocratique, voilà ce qui caractérise la civilisation industrielle avancée et témoigne pour le progrès technique. » (p. 27)

Marcuse remarque ainsi qu'à l'Est comme à l'Ouest, l'opposition se réduit à débattre des (fausses) alternatives à l'intérieur du statu quo : l'indépendance de pensée et l'autonomie tendent à être privées de leur fonction critique.

Marcuse en veut pour preuve qu'il n'est plus possible d'évoquer des libertés d'une manière qui nierait les formes dominantes : la liberté économique devrait signifier le fait d'être libéré des contraintes économiques; la liberté politique, d'être libéré de la politique sur laquelle les citoyens n'ont plus de contrôle effectif.

Les grands appareils réussissent ainsi à faire « peser leurs exigences économiques, leur politique de défense et d'expansion sur le temps de travail et sur le temps libre, dans le domaine de la culture matérielle et intellectuelle. » (p. 28)

Vingt ans avant la guerre en Irak et en Afghanistan, l'auteur a cette phrase saisissante :

« Le totalitarisme n'est pas seulement une uniformisation politique terroriste, c'est aussi une uniformisation économico-technique non terroriste qui fonctionne en manipulant les besoins au nom d'un faux intérêt général. » (p. 29)

Que l'on trouve la critique fondée ou non, excessive ou pas, il est difficile de nier que les sociétés industrielles avancées font preuve d'une capacité intégrative sans précédent, en s'appuyant sur deux piliers : la rationalité technique et la manipulation des besoins.

Pensée unidimensionnelle et opérationnalisme

Or le travail de Marcuse se propose de démonter une à une les « évidences » sur lesquelles s'appuie cette « rationalité désirante », puis d'identifier les choix (masqués) sur lesquels elle fonde son pouvoir.

Parmi ceux-ci, Marcuse met en lumière que la pensée unidimensionnelle possède un équivalent académique : les choix opérationnalistes en sciences.

On peut considérer que l'opérationnalisme est en effet une tentative de restriction (si ce n'est d'éradication) du travail conceptuel : « la signification des concepts se restreint à une représentation d'opérations et de comportements particuliers. »



Ainsi, en physique, le concept de longueur « n'est ni plus ni moins que l'ensemble des opérations qui mesurent la longueur. En général un concept ne veut rien dire de plus qu'un ensemble d'opérations ; le concept est synonyme de l'ensemble de ses opérations correspondantes. » (le physicien Bridgman, cité par Marcuse, p. 38)

Comme toujours en pareil cas, la proposition est alors renversée : « nous ne pourrions plus utiliser désormais des concepts dont nous ne pouvons pas rendre en compte en termes d'opérations. » (idem).

Nous sommes évidemment là aux antipodes de la conception de Gilles Deleuze et Félix Guattari, pour qui le concept ne peut justement pas « se confondre avec l'état des choses dans lequel il s'effectue »³. Les auteurs présentent le concept comme une création, renvoyant à un problème que la définition dudit concept permettra justement de dégager et de comprendre. Les contours du concept sont dynamiques ; ils se situent à l'intersection d'une histoire (« Dans un concept, il y a le plus souvent des morceaux ou des composantes venus d'autres concepts, qui répondaient à d'autres problèmes et supposaient d'autres plans ») et d'un devenir (« tout concept (...) bifurquera sur d'autres concepts, autrement composés, mais qui constituent d'autres régions du même plan, qui répondent à des problèmes connectables, participent d'une co-création »).

Dans son ouvrage, Marcuse pointe les effets de l'opérationnalisme dans les sciences humaines :

« Si on montre qu'ils ne peuvent pas recevoir une définition adéquate en termes d'opération ou de fonctionnement, on peut

dès lors éliminer bien des concepts auparavant très embarrassants. » (p. 38)

Prenons l'exemple du concept d'« autonomie » : si on le réduit à une liste de comportements ou de fonctionnements, comme des « compétences » à fonctionner en société, on obtiendra alors une nomenclature assez étonnante, pouvant aller d'actes domestiques (la cuisine, le nettoyage) à des « preuves » de bonne volonté (la volonté de s'insérer), voire pourquoi pas à l'imposition cachée de normes (comme le fait d'avoir des croyances religieuses).

Une telle « conception » de l'autonomie évacue de façon fort confortable le rapport entre le sujet et la société, la manipulation culturelle des besoins, l'articulation des « droits culturels » (comme la capacité à choisir un style de vie) et des droits sociaux (une telle capacité est socialement très inégalement répartie), le rôle de l'interaction services/bénéficiaire, le poids des normes, notamment de nouvelles normes de « construction de soi, etc.

L'opérationnalisme est une machine intégrative redoutable puisqu'elle semble fonder en science le rejet de toute extériorité critique : cette école de pensée évacue de fait le débat sur les finalités en le réduisant à la circulation de messages « flottants » en lesquels chacun peut se reconnaître à sa manière, d'une façon non contraignante.

On ne peut pas mieux illustrer le fait qu'il y a un lien intrinsèque entre l'utilisation de « créatures » et la production au quotidien de la société, puisque les créatures d'inspiration opérationnaliste, risquent de participer de fait, qu'on le veuille ou non, à l'attaque contre la possibilité même d'une prise de distance critique.



Le contrôle total comme projet politique

L'école opérationnaliste fournit ainsi, en matière de pensée, une *forme du contenu*⁴ compatible avec un projet politique de contrôle total.

Elle permet en effet de combiner une rationalité technique, un nouveau conformisme (non plus basé sur des choix particuliers, mais plus radicalement sur la forme du contenu de toute pensée), et, somme toute, une « conscience heureuse » (selon le mot de Marcuse).

Au niveau pratique, l'opérationnalisme va permettre la promotion d'une « pensée positive », qui trouve dans la mobilisation permanente au service du statu quo, si bien incarnée par l'agitation forcenée d'un Sarkozy, son véritable correspondant politique.

Ce « progrès », revient de fait à une hégémonie que la pensée critique des années soixante avait tenté de combattre, et il constitue donc une régression sans précédent ; il est en outre peu compatible avec l'autonomie qui est au cœur de l'action associative, et il entre en contradiction avec de nombreuses législations progressistes, comme le Décret de 91 dans le secteur de l'aide à la jeunesse.

Celui-ci positionne au fond l'aide sociale à accorder au jeune sur le terrain d'une confrontation de droits⁵ : droit à la construction subjective, droits du collectif familial.

Et ce n'est probablement pas sans raison qu'il inscrit cette confrontation, dans la plupart des cas, dans une organisation tripartite : les bénéficiaires, les pouvoirs publics, les services privés.

Cette organisation tripartite permet au fond de garantir une extériorité critique à l'interprétation, relevant toujours de l'incertitude⁶, qui est donnée au sujet de la confrontation des droits, toujours singulière, qui caractérise la situation d'aide.

Les pouvoirs publics peuvent y incarner en effet l'enjeu d'égalité et la protection du plus faible, le pôle associatif peut imposer des limites à la domination sociale qui risque toujours de s'exprimer dans une relation d'aide, les bénéficiaires peuvent interroger le caractère forcé des « besoins » qui sont projetés sur eux, ainsi que le caractère paradoxal de la « demande » dont ils doivent se faire les porteurs enthousiastes. De cette manière, chacun des pôles, s'il se (re)situe par rapport à son centre de gravité, constitue de fait un élément d'extériorité pour les deux autres

C'est ce type de mécanisme qui garantit la possibilité d'un recul critique que la pensée opérationnaliste, risque bien de gripper d'une manière irréversible, en se faisant le prosélyte de la forme académique de la pensée unidimensionnelle. Nous savons pourtant que la pente que suit celle-ci conduit vers l'administration totale intensive et extensive, qui pénètre jusqu'à l'intériorité du sujet.



Notes

- 1 H. Marcuse, *L'homme unidimensionnel, essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*, Boston, Beacon Press, 1964, trad. Paris, Les Editions de Minuit, 1968.
- 2 « Besoins » qu'elle définit elle-même, en une manière de sophisme, puisqu'il s'agit en fait de mettre en avant la satisfaction des besoins tels qu'ils doivent être ressentis et sont de fait formatés.
- 3 G. Deleuze et F. Guattari, *Qu'est-ce que la philosophie*, Paris, Minuit, 1991, pp. 21 à 26. Les auteurs illustrent leur conceptualisation du concept à partir du concept d'« autrui ».
- 4 Selon le concept du linguiste Hjelmslev, qui distingue et articule expression et contenu, substance et forme.
- 5 A ce titre, il illustre parfaitement la question des droits culturels définie par Alain Touraine.
- 6 M. Callon nomme ainsi les situations où l'on sait que l'on ne sait pas, où tous les états du monde ne sont pas supposés connus, ni toutes les connaissances clôturées.